



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	36 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 12 octobre 2020

Date d'affichage : 13 octobre 2020

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf du mois d'octobre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au complexe sportif à Aigueperse.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON  
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT  
Sandrine COUTURAT a donné pouvoir à Jean-Jacques MATHILLON  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Stéphane CHABANON

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Roland GENESTIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Luc CHAPUT

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-116 : ALSH : CALENDRIER PREVISIONNEL D'OUVERTURE DES ALSH POUR  
L'ANNEE 2021

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Pour rappel, le calendrier prévisionnel d'ouverture des ALSH est défini pour l'année pour que les familles anticipent leur prise de congés.

À noter : La date de rentrée scolaire 2021 n'est pas encore connue, ni les dates des vacances scolaires du 2<sup>e</sup> semestre 2021. Pour cette période, il s'agit d'un prévisionnel dans l'attente d'une confirmation officielle.

Tous les sites organisés dans une école ne seront pas ouverts les 3 premiers jours de vacances de juillet (du 07 au 09) pour permettre aux animateurs d'installer les salles. Il est donc proposé d'ouvrir l'ALSH de Maringues, Aigueperse Valots et l'ALSH Ados ces 3 jours.

La période d'inscription sera également avancée d'une semaine pour permettre un recrutement au plus près des besoins.

En fonction des fréquentations des ALSH sur les années 2018, 2019 et 2020 (même si l'année a été marquée par l'épisode du Covid-19), il est proposé le calendrier d'ouverture suivant pour l'année 2021 :

**La fermeture de l'ALSH Bussières-et-Pruns est confirmée pour l'année 2021.** Les anciennes périodes d'ouverture de cet ALSH ainsi que les besoins des familles sont pris en compte dans le calendrier 2021, plus particulièrement sur les ouvertures des ALSH d'Aigueperse (avec une ouverture d'un deuxième site) et l'ALSH d'Effiat (ouverture de la dernière semaine d'août).

**ALSH de Randan :** la fréquentation de la 2<sup>ème</sup> semaine des petites vacances est en progression, notamment chez les enfants de moins de 6 ans. Les ouvertures sont maintenues pour l'ensemble des petites vacances.

**ALSH de Maringues :** les effectifs sont sensiblement les mêmes sur les périodes. Les ouvertures sont maintenues.

**ALSH de Thuret :** Il est rappelé que la capacité d'accueil a baissé en 2020 (40 enfants aujourd'hui). Les ouvertures sont maintenues (1<sup>ère</sup> semaine des petites vacances).

**ALSH Aigueperse Valots :** l'ALSH a eu une très bonne fréquentation pendant les 4 semaines de juillet. La dernière semaine d'août 2020, la fréquentation est moyenne. Pour remplacer l'ouverture de l'ALSH Bussières-et-Pruns pendant la période, il est proposé une ouverture le mois d'août.

**ALSH Aigueperse école :** Mêmes périodes d'ouverture que l'ALSH des Valots à l'exception du mois d'août.

**ALSH Aubiat :** maintien des ouvertures

**ALSH Effiat :** maintien des ouvertures le mercredi. Pour répondre aux demandes des familles sur le secteur d'Aigueperse, une ouverture a été effectuée la dernière semaine d'août 2020 : accueil de 18 enfants en moyenne sur une capacité d'accueil de 24, soit 75 % de taux d'occupation. Il est proposé de la reconduire en 2021 pour compenser la fermeture de l'ALSH Bussières-et-Pruns.

**ALSH Ados :** Il est proposé d'ouvrir un seul site dans les locaux d'Effiat qui offrent la possibilité d'accueillir 36 enfants. Une navette est à l'étude. L'accueil sera fermé sur le site de Maringues car la salle ne peut pas accueillir plus de 18 jeunes et la fréquentation de l'année 2020 ne justifie pas le maintien des deux sites.

Il est proposé d'expérimenter une ouverture la deuxième semaine des vacances d'avril et la première semaine d'août car des demandes ont été émises par les familles en 2020 pour cette période. Devant le succès des soirées organisées en 2020, il est proposé de les reconduire pour 2021, avec la planification de 7 soirées dans l'année.

Devant l'incertitude de la situation sanitaire, les interventions collégiales sont suspendues mais le souhait des parties concernées reste de les reconduire dès que possible.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de valider le calendrier prévisionnel d'ouverture des ALSH Plaine Limagne pour l'année 2021.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

*Certifiée exécutoire*

A Aigueperse, le 25/10/2020  
Le Président,

Le Président,

Claude RAYNAUD

